

# Association S.O.S. Nature Sud & Association FPMS

61, Travers Le Mée  
13009 MARSEILLE  
Tél : 04.91.73.13.95

**Monsieur Jean-Noël GUERINI**  
Président du Conseil Général  
CONSEIL GENERAL des B. du Rh.  
Hôtel du Département  
52, Ave de Saint Just

13004 MARSEILLE

Marseille, le 4 octobre 2007

Monsieur le Président,

Nous vous faisons parvenir ci-joint , copie du courrier adressé à Madame Nathalie Kosciusko-Morizet relatif à l'environnement national et régional.

Nous souhaiterions connaître votre position sur ces problèmes cruciaux et plus particulièrement sur le Boulevard Urbain Sud sensé désengorger les quartiers sud de Marseille (projet datant de 1936 !!!).

Nous pensons , tout au contraire , que l'ouverture de cette nouvelle voie directement raccordée sur 2 autoroutes ainsi que sur la L2, ne ferait qu'augmenter le flot de véhicules débouchant sur la Pointe Rouge déjà largement saturée . Son tracé en zone fortement urbanisée , est antinomique aux constats actuels sur les effets catastrophiques de la pollution automobile , notamment sur les poumons des enfants. En bordure :

- L'école de Château Sec
- Le collège Bastide
- Le collège du Roy d'Espagne
- La Ferme Pédagogique Marseille Sud
- Le stade Roger Lebert
- Le lycée technique Poinsot-Chapuis.

De plus , sa réalisation nécessite la suppression et le saccage de nombreux sites exceptionnels qui contribuent à l'attrait et à la qualité de vie des quartiers sud, entre autres :

- . Le parc de la Mathilde
- . Les Jardins Familiaux de Château Sec
- . La Bastide et Parc de la Seigneurie
- . Une partie de la Pinède du Roy d'Espagne (ancienne Campagne Barry).

Alors que de nombreuses municipalités développent à l'heure actuelle l'existence de corridors biologiques dans leur ville , à Marseille on s'efforce , au contraire, de les détruire.

# **Association S.O.S. Nature Sud & Association FPMS**

**61, Travers Le Mée  
13009 MARSEILLE  
Tél : 04.91.73.13.95**

Nous sommes à votre disposition pour étudier , avec vous , des propositions d'alternatives modernes à ce saccage urbanistique dont Marseille ne sortira pas glorifiée.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire , Monsieur le Président , à l'expression de notre considération distinguée.

**La Présidente**

**Annick TAJAN**

P.J. - 1